

Soirée Ciné-débat : « les risques, un patrimoine à valoriser »

Table-ronde animée par Sébastien GOMINET (*Géographe et réalisateur à l'IRMa*), Christophe LANSIGU (*Chargé de mission Géoparc au PNR des Bauges*) et Fabien HOBLÉA (*Chercheur au laboratoire EDYTEM et président du conseil scientifique du PNR des Bauges*)

S'ils représentent une contrainte forte pour les territoires de montagne, les risques naturels sont également un patrimoine naturel et humain, à même de stimuler la curiosité des habitants et des touristes. Leur valorisation peut alors constituer une source d'attractivité pour le territoire.

La soirée « Ciné-débat » avait pour objectif d'échanger sur cette thématique à travers la projection d'un film « 900 ans face aux avalanches », suivie d'une table ronde sur les apports et les limites des démarches de sensibilisation pour améliorer la culture des risques naturels en montagne.

Elle a permis de partager différentes expériences de valorisation patrimoniale des risques naturels, de discuter des facteurs de succès et de difficultés pour mettre en œuvre ce type d'approches avec les acteurs locaux, et de proposer des perspectives de valorisation sur de nouveaux sites en contexte alpin.

Projection du film « 900 ans face aux avalanches »

Ce film¹ a été réalisé par l'IRMa en coproduction avec l'ONF², à la demande de la commune, avec le soutien du programme Espaces Valléen. Il raconte l'histoire d'un site devenu expérimental dans le village de Celliers (commune de La Léchère) en Savoie, où la forêt joue pleinement son rôle de protection contre les avalanches.

Le message se veut rassurant, ce qui permet de montrer aux élus qu'ils peuvent communiquer de manière positive. Ce travail, mené avec les géoparcs, s'inscrit dans les objectifs de l'ONU de développer la culture du risque. Ce film a rencontré un franc succès auprès des touristes lors des projections à Valmorel et à Celliers.

Les enseignements :

- Le sujet reste assez facile à aborder car il n'y a pas d'habitation en zone d'avalanche. Dans le film on ne voit pas d'avalanche, car il n'y en a plus. D'où la réflexion sur la façon de communiquer sur le risque.
- La relative sécurité du site, liée notamment à la présence de nombreux ouvrages (gazex, reboisement, paravalanches), a clairement joué pour que les élus acceptent la démarche.
- On peut en faire un atout : la maîtrise du risque peut être valorisée vis-à-vis des usagers du territoire par une approche décalée, à travers des supports touristiques comme les sentiers d'interprétation. On peut montrer les traces de lutte et comment ça participe à la résilience du territoire.
- En revanche, il y a trop d'intervention humaine pour que ça plaise dans les festivals « nature ».

¹ <https://www.irma-grenoble.com/07videotheque/celliers/index.php>

² <https://www.onf.fr/onf/lonf-agit/+615::900-ans-face-aux-avalanches-un-film-sur-la-protection-contre-les-risques-naturels-en-savoie.html>

Autres exemples de valorisation patrimoniale sur des sites de catastrophes naturelles

- Le géosite du col de La Madeleine, où un éboulement préhistorique barre la vallée de la Maurienne.
- Le Taurdunum, un tsunami lacustre sur le lac Léman en 563. Dans ce cas, les élus ont refusé de communiquer par crainte d'affoler la population.
- Le glissement du Châtelard (1931) dans le massif des Bauges, l'une des premières catastrophes vraiment médiatisée. Une synergie s'est créée entre le Parc et le RTM pour créer deux sentiers d'interprétation en 2014 : l'un sur le cône, où se trouvent des ouvrages passifs de protection, et l'autre en haut sur le versant, où les visiteurs sont invités à incarner chacun un facteur de déclenchement du glissement, avec une signalétique dédiée. On en a fait un produit touristique : « Les maîtres du Mont déserté », qui a fait l'objet d'un autre film de l'IRMa³. En raison de l'endommagement du sentier suite à une réactivation du glissement en 2015, puis en 2021, un nouveau cheminement moins exposé et vulnérable va être installé, avec de nouveaux panneaux d'interprétation expliquant le mécanisme de glissement et la géologie.
- Sur le glissement du Pas de l'Ours dans le Queyras, un projet de sensibilisation a été initié peu de temps après sa réactivation en 2016 dans le cadre d'une fiche-action du PAPI du Guil. Les commerçants et certains habitants d'Aiguilles ont sollicité le Parc pour « en faire autre chose qu'une contrainte » et afin d'expliquer aux usagers de la route la présence d'un alternat de 30 minutes. Des actions de communication (plaquette, film, panneau d'information) ont alors été mises en place dans le cadre du TAGIRN. Un projet de sentier d'interprétation a ensuite été coconstruit pour et avec les communes avec le soutien des élus. Il y avait vraiment une demande des touristes et des propriétaires de résidences secondaire.
- On peut aussi évoquer le tourisme comme réponse suite à une catastrophe naturelle. Par exemple, une campagne de vulgarisation scientifique en réaction à un séisme au Maroc a remporté un franc succès.

Un fort potentiel de valorisation du géopatrimoine « risques naturels » dans les Alpes du Nord

- L'écroulement préhistorique du col de La Madeleine ayant entraîné le barrage de la vallée de Maurienne.
- Le lac de Saint-Laurent (Bourg d'Oisans), créé par le barrage de la Romanche par les dépôts des torrents de l'Infernet et de la Vaudaine en 1191, suivi de sa vidange brutale en 1219.
- L'écroulement du Mont Granier en 1248, qui a modelé un paysage quasi unique au monde. Les réactivations en 2016 ont suscité un intérêt renouvelé. Un projet d'observatoire participatif a vu le jour mais n'a pas été financé en raison du peu d'enjeux exposés. Un projet de sentier artistique des Abymes « L'art du risque » est en gestation, avec une nouvelle entrée sur la peinture. Un itinéraire vélo pourrait également être développé.
- Le Rocher de Torméry (entre Chignin et Montmélian) détruit par explosion en 1913 suite à des écroulements successifs.

³ <http://www.risques.tv/les-maitres-du-mont-deserte/>

- Le panneau d'information sur la GIRN situé à la fin de l'itinéraire « Historique » à Tourn-en-Savoie (2011) pour montrer comment le citoyen peut être acteur de la gestion du risque.
- Sur le territoire de la CCVT, un projet de sentier d'interprétation est à l'étude dans le cadre des réflexions sur la transition, mais il reste compliqué de communiquer sur la catastrophe de 1987, dont le souvenir reste vif et qui soulève la question de la responsabilité des élus dans la gestion des événements extrêmes.

Facteurs de succès et de difficultés pour la patrimonialisation du risque

- Pour « mettre en tourisme » il faut du contenu (scientifique, historique, artistique...).
- Il est plus facile d'aborder des événements plutôt anciens et n'ayant pas eu de conséquences catastrophiques (politiquement corrects) que de traiter des risques auxquels les populations sont confrontées régulièrement comme les inondations.
- Privilégier une approche par l'aléa plutôt que par le risque représente une forme de distanciation avec le lecteur. Par exemple si la commune ne veut pas qu'on parle du plan d'évacuation, il n'y a pas d'éducation au risque mais seulement à l'aléa.
- Généralement, il faut que les élus approuvent, ensuite les services suivent. Par exemple, le maire du Châtelard était réticent au début, mais le film a aidé à le convaincre car il véhicule une connaissance intime du pays et une façon de se réapproprier les terres pour ceux qui sont revenus.
- Le film et la démarche associée offrent vraiment un lieu de convergence entre touristes et habitants, et aussi une offre relationnelle. Par exemple, dans le cas des films diffusés dans les offices du tourisme en Maurienne, il y avait une forte demande des élus de ne pas inclure d'images anxiogènes.
- Il faut aussi des gens connus et reconnus pour porter le projet.